

Bordereau attestant l'exactitude des informations - FREJUS - 8303 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 07/10/2024 - 8479 - 2019 B 00259 - 848 916 789 - A22

A22

Société par actions simplifiée au capital de 12 500 euros

Siège social : 530 chemin de Bellevue

83520 Roquebrune-sur-Argens

848 916 789 R.C.S. Fréjus

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2023

Comptes certifiés conformes,
A.D.F.,
Président de la Société,
représentée par Alain DUTOIT,
Gérant

DocuSigned by:
 *Alain DUTOIT*
ABFAD1C474EE4F5...

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros %
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement	72 837	15 606	57 231	71 799	14 568 20.29
	Concessions, brevets et droits similaires	7 080	4 910	2 170	3 453	1 283 37.16
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	36 365	12 029	24 336	24 043	293 1.22
	Autres immobilisations corporelles	4 254	2 831	1 423	1 535	112 7.29
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
Total II		120 536	35 376	85 160	100 829	15 669 15.54
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens	387 111		387 111	171 600	215 511 125.59
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	14 000	7 000	7 000		7 000
	Avances et acomptes versés sur commandes				15 660	15 660 100.00
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	274 760		274 760	6 000	268 760 NS
	Autres créances	104 242		104 242	74 641	29 601 39.66
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	32 862		32 862	155 577	122 715 78.88
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	6 850		6 850		6 850
	Total III	819 825	7 000	812 825	423 478	389 347 91.94
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		940 361	42 376	897 985	524 307	373 678 71.27

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 12 500)	12 500	10 000	2 500	25.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 500		17 500	
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	189	189		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 583	3 583		
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)				
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	33 772	13 772	20 000	145.22
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
DETTE (1)	Total II				
DETTE (1)	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Comptes de Régularisation	Total III				
DETTE (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	681		681	
	Emprunts et dettes financières diverses	736 743	298 496	438 247	146.82
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 576	50 106	57 470	114.70
	Dettes fiscales et sociales	213	133	80	59.87
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	19 000		19 000	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		161 800	161 800	100.00
	Total IV	864 213	510 535	353 678	69.28
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	897 985	524 307	373 678	71.27
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		127 470	510 535		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	28 800		28 800	812 500		783 700	96.46
Production vendue de biens	848 867		848 867	780 000		68 867	8.83
Production vendue de services	105 982		105 982	161 833		55 851	34.51
Chiffre d'affaires NET	983 649		983 649	1 754 333		770 684	43.93
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				274 631		274 631	100.00
Autres produits			20 277	1		20 275	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			1 003 926	2 028 965		1 025 039	50.52
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			23 026			23 026	
Variation de stock (marchandises)			229 511	915 531		1 145 041	125.07
Achats de matières premières et autres approvisionnements			874 826	840 755		34 071	4.05
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			273 405	194 339		79 066	40.68
Impôts, taxes et versements assimilés			1 993	3 426		1 433	41.83
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			24 340	8 009		16 331	203.91
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			7 000			7 000	
Dotations aux provisions							
Autres charges			105	35		71	201.86
Total des Charges d'exploitation (II)			975 185	1 962 095		986 910	50.30
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			28 741	66 870		38 129	57.02
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	24	933	20	899	4 034	19.30
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	24	933	20	899	4 034	19.30
2. Résultat financier (V-VI)	24	933	20	899	4 034	19.30
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3	808	45	971	42 163	91.72
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3	808	71	163	67 355	94.65
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	3	808	71	163	67 355	94.65
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3	808	71	163	67 355	94.65
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			25	192	25 192	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	1	003 926	2	028 965	1 025 039	50.52
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1	003 926	2	028 965	1 025 039	50.52
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)						

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 897 985.02 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 983 648.94 Euros et dégageant un bénéfice de 0 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	72 837		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	7 080		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	28 947		7 418
Matériel de transport	3 002		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 252
TOTAL	31 949		8 671
TOTAL GENERAL	111 865		8 671

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			72 837	72 837
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			7 080	7 080
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			36 365	36 365
Matériel de transport			3 002	3 002
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 252	1 252
TOTAL			40 619	40 619
TOTAL GENERAL			120 536	120 536

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL		1 038	14 568		15 606
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		3 627	1 283		4 910
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		4 904	7 125		12 029
Matériel de transport		1 467	1 002		2 469
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			362		362
TOTAL		6 371	8 489		14 860
TOTAL GENERAL		11 036	24 340		35 376
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	14 568				
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 283				
Instal.techniques matériel outillage indus.	7 125				
Matériel de transport	1 002				
Matériel de bureau informatique mobilier	362				
TOTAL	8 489				
TOTAL GENERAL	24 340				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	274 760	274 760	
Taxe sur la valeur ajoutée	86 935	86 935	
Débiteurs divers	17 307	17 307	
Charges constatées d'avance	6 850	6 850	
TOTAL	385 852	385 852	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	681	681		
Fournisseurs et comptes rattachés	107 576	107 576		
Taxe sur la valeur ajoutée	213	213		
Groupe et associés	736 743		736 743	
Autres dettes	19 000	19 000		
TOTAL	864 213	127 470	736 743	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	1 000	250		1 250

Augmentation du caital de 250 titres soit 2 500 € et d'une prime d'émission de 17 500 €, soit la somme de 20 000 € pour 20% du capital.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Lorsque le prix de vente des biens en stock a été estimé à une valeur inférieur au prix d'achat, une provision a été comptabilisée.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	681
Emprunts et dettes financières diverses	22 743
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 580
Total	39 004

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 850
Total	6 850

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers****Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		25 950
ABANDON COMPTE COURANT ADF SOUS CLAUSE DE RET	25 950	
Total (1)		25 950

L'associé A.D.F a consenti à un abandon de son compte courant pour un montant de 100 920,92€ au 31/12/2021 avec une clause de retour à meilleure fortune.

Un retour à meilleure fortune a été appliqué pour un montant de 71 162,88€ au 31 12 2022, puis 3 807.82 € au 31 12 2023

Ce qui ramène l'abandon de compte courant à 25 950.22 €.

Engagements reçus

A22

Société par actions simplifiée au capital de 12 500 euros
Siège social : 530 chemin de Bellevue
83520 Roquebrune-sur-Argens
848 916 789 R.C.S. Fréjus

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

**TEXTE DE LA DECISION PROPOSEE ET ADOPTEE
PAR DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
DU**

Les Associés prennent acte que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ne dégagent aucun résultat positif ou négatif.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes depuis sa constitution.

Certifié conforme,
A.D.F.,
Président de la Société,
représentée par Alain DUTOIT,
Gérant

DocuSigned by:

ABFAD1C474EE4F5...

A22

Société par actions simplifiée au capital de 12 500 euros

Siège social : 530 chemin de Bellevue

83520 Roquebrune-sur-Argens

848 916 789 R.C.S. Fréjus

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Rapport certifié conforme,
A.D.F.,
Président de la Société,
représentée par Alain DUTOIT,
Gérant

DocuSigned by:
 *Alain DUTOIT*
ABFAD1C474EE4F5...

Le Forum
5 avenue de Verdun
26000 Valence

A22

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2023

A22

Société par actions simplifiée au capital de 12 500 €
530, Chemin de Bellevue, 83520 ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS
RCS FREJUS 848 916 789

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A22 relatifs à l'exercice clos 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence, le 24 juin 2024.


Matthieu VERNET Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros %
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement	72 837	15 606	57 231	71 799	14 568 20.29
	Concessions, brevets et droits similaires	7 080	4 910	2 170	3 453	1 283 37.16
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	36 365	12 029	24 336	24 043	293 1.22
	Autres immobilisations corporelles	4 254	2 831	1 423	1 535	112 7.29
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	120 536	35 376	85 160	100 829	15 669 15.54
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens	387 111		387 111	171 600	215 511 125.59
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	14 000	7 000	7 000		7 000
	Avances et acomptes versés sur commandes				15 660	15 660 100.00
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	274 760		274 760	6 000	268 760 NS
	Autres créances	104 242		104 242	74 641	29 601 39.66
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	32 862		32 862	155 577	122 715 78.88
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	6 850		6 850		6 850
	Total III	819 825	7 000	812 825	423 478	389 347 91.94
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	940 361	42 376	897 985	524 307	373 678 71.27

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 12 500)	12 500	10 000	2 500	25.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 500		17 500	
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	189	189		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 583	3 583		
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)				
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	33 772	13 772	20 000	145.22
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
DETTE (1)	Total II				
	Provisions pour risques				
DETTE (1)	Provisions pour charges				
	Total III				
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	681		681	
	Emprunts et dettes financières diverses	736 743	298 496	438 247	146.82
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 576	50 106	57 470	114.70
	Dettes fiscales et sociales	213	133	80	59.87
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	19 000		19 000	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		161 800	161 800	100.00
	Total IV	864 213	510 535	353 678	69.28
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	897 985	524 307	373 678	71.27
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		127 470	510 535		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	28 800		28 800	812 500		783 700	96.46
Production vendue de biens	848 867		848 867	780 000		68 867	8.83
Production vendue de services	105 982		105 982	161 833		55 851	34.51
Chiffre d'affaires NET	983 649		983 649	1 754 333		770 684	43.93
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				274 631		274 631	100.00
Autres produits			20 277	1		20 275	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			1 003 926	2 028 965		1 025 039	50.52
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			23 026			23 026	
Variation de stock (marchandises)			229 511	915 531		1 145 041	125.07
Achats de matières premières et autres approvisionnements			874 826	840 755		34 071	4.05
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			273 405	194 339		79 066	40.68
Impôts, taxes et versements assimilés			1 993	3 426		1 433	41.83
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			24 340	8 009		16 331	203.91
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			7 000			7 000	
Dotations aux provisions							
Autres charges			105	35		71	201.86
Total des Charges d'exploitation (II)			975 185	1 962 095		986 910	50.30
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			28 741	66 870		38 129	57.02
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	24	933	20	899	4 034	19.30
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	24	933	20	899	4 034	19.30
2. Résultat financier (V-VI)	24	933	20	899	4 034	19.30
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3	808	45	971	42 163	91.72
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3	808	71	163	67 355	94.65
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	3	808	71	163	67 355	94.65
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3	808	71	163	67 355	94.65
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			25	192	25 192	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	1	003 926	2	028 965	1 025 039	50.52
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1	003 926	2	028 965	1 025 039	50.52
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)						

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 897 985.02 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 983 648.94 Euros et dégageant un bénéfice de 0 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	72 837		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	7 080		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	28 947		7 418
Matériel de transport	3 002		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 252
TOTAL	31 949		8 671
TOTAL GENERAL	111 865		8 671

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			72 837	72 837
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			7 080	7 080
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			36 365	36 365
Matériel de transport			3 002	3 002
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 252	1 252
TOTAL			40 619	40 619
TOTAL GENERAL			120 536	120 536

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL		1 038	14 568		15 606
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		3 627	1 283		4 910
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		4 904	7 125		12 029
Matériel de transport		1 467	1 002		2 469
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			362		362
TOTAL		6 371	8 489		14 860
TOTAL GENERAL		11 036	24 340		35 376
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	14 568				
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 283				
Instal.techniques matériel outillage indus.	7 125				
Matériel de transport	1 002				
Matériel de bureau informatique mobilier	362				
TOTAL	8 489				
TOTAL GENERAL	24 340				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	274 760	274 760	
Taxe sur la valeur ajoutée	86 935	86 935	
Débiteurs divers	17 307	17 307	
Charges constatées d'avance	6 850	6 850	
TOTAL	385 852	385 852	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	681	681		
Fournisseurs et comptes rattachés	107 576	107 576		
Taxe sur la valeur ajoutée	213	213		
Groupe et associés	736 743		736 743	
Autres dettes	19 000	19 000		
TOTAL	864 213	127 470	736 743	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	1 000	250		1 250

Augmentation du caital de 250 titres soit 2 500 € et d'une prime d'émission de 17 500 €, soit la somme de 20 000 € pour 20% du capital.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Lorsque le prix de vente des biens en stock a été estimé à une valeur inférieur au prix d'achat, une provision a été comptabilisée.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	681
Emprunts et dettes financières diverses	22 743
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 580
Total	39 004

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 850
Total	6 850

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers****Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		25 950
ABANDON COMPTE COURANT ADF SOUS CLAUSE DE RET	25 950	
Total (1)		25 950

L'associé A.D.F a consenti à un abandon de son compte courant pour un montant de 100 920,92€ au 31/12/2021 avec une clause de retour à meilleure fortune.

Un retour à meilleure fortune a été appliqué pour un montant de 71 162,88€ au 31 12 2022, puis 3 807.82 € au 31 12 2023

Ce qui ramène l'abandon de compte courant à 25 950.22 €.

Engagements reçus